

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 4 juin 2026 portant affectation à la mission « Emploi et formation professionnelle » du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2613864A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,**

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 1992 portant création d'une mission de contrôle économique et financier des organismes chargés de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Vu l'arrêté du 1er juin 2026 portant nomination de Madame Sandrine JARRY dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Madame Sandrine JARRY, administratrice générale territoriale nommée dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II), est affectée à la mission « Emploi et formation professionnelle » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} juin 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 4 juin 2026

Pour les ministres et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE